



ENSEMBLE,
FACE AUX RISQUES
INONDATION

Demande d'aide pour la réalisation de travaux de réduction de la vulnérabilité de des biens et des personnes face aux risques d'inondation

Cadre réservé à l'administration

N° de demande :
Date de demande :
Montant de l'aide :
Date de l'arrêté d'attribution au titre du FPRNM :
Date du règlement de la subvention FPRNM :
Date de notification de l'aide :
N° et date du mandat :

FORMULAIRE DE DEMANDE

DEMANDEUR :

Nom de la Société :
Nom de son représentant :
Téléphone :
Adresse électronique :
Adresse postale :
N° d'identité d'établissement (SIRET) :
N° d'inscription (SIREN) :

ENGAGEMENT :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier, ainsi que la sincérité des pièces jointes et m'engage à transmettre à la Métropole Toulon Provence Méditerranée tout document nécessaire à l'étude de mon dossier. Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la demande et la restitution de l'aide.

Fait à Toulon, le

Signature

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Tous les documents transmis doivent être au nom de l'entreprise

Les dossiers de demande d'aide complets seront constitués des pièces ci-dessous et sont à adresser par voie dématérialisée à l'adresse suivante : papitpm@metropoletpm.fr

- Copie de l'arrêté d'attribution de l'aide FPRNM pour les mêmes travaux
- Justification du versement de la subvention FPRNM
- Formulaire de demande, daté et signé par le représentant légal
- Convention complétée et signée par le représentant légal
- Copie de la facture des travaux au nom de l'entreprise
- Copie du diagnostic de vulnérabilité signé CCIV
- RIB au nom de l'entreprise concernée

Le dépôt de la demande de subvention auprès de la Métropole TPM ne constitue en aucun cas un accord sur l'aide. Tout dossier incomplet sera renvoyé, la date prise en compte pour l'ordre d'instruction est celle du dépôt du dossier complété.

Une demande inéligible fera l'objet d'un courrier de refus d'aide sera adressé et toute demande éligible d'une notification de la convention individuelle.